

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

Date de convocation
15/03//2024
Date d'envoi
22/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à 18h00 le Conseil d'Administration du Centre Communal Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Madame Christine MÉNORET, vice-présidente en exercice.

Nombre de membres
En exercice : **09**
Présents : **05**
Absents : **04**
Pouvoirs : **02**
Votants : **07**

Étaient présents :

Élus du CCAS :
Madame Lyn FAIPOUX,
Monsieur Jean-Marc CHATEAU.

Membres de la Société Civile :
Madame Colette MAILLET,
Monsieur Erick MORCHOISNE.

Absents excusés :
Monsieur Bertrand RITOURET,
Mesdames Claire CARTIER, Claudine PINGUET et Alda ROUMAGNOU

Excusés, avaient donné pouvoir :
Monsieur Bertrand RITOURET (Président) a donné pouvoir à Madame Christine MENORET,
Madame Claudine PINGUET à Madame Colette MAILLET.

Assistait également à la réunion :
Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :
Monsieur Erick MORCHOISNE

XXXXXXXXXXXX

DEL N°04-04/2024-01 COMPTE DE GESTION 2023

En application des dispositions codifiées aux articles L1612-12 et L2131-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte de gestion du comptable public doit être approuvé préalablement au vote du compte administratif.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2023, sans les reports 2022, sont repris dans le tableau ci-dessous qui est extrait du compte de gestion.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTION
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 222,76 €	31 834,05 €	43 056,81 €
Titre de recettes (b) émis		20 485,20 €	20 485,20 €
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d=b-c)		20 485,20 €	20 485,20 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 222,76 €	31 834,05 €	43 056,81 €
Mandats émis (f)	676,31 €	22 007,42 €	22 683,73 €
Annulation de mandats (g)			
Dépenses nettes (h=f-g)	676,31 €	22 007,42 €	22 683,73 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit	676,31 €	1 522,22 €	2 198,53 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2023, tel qu'il lui a été présenté par le Comptable de la collectivité, dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Pour extrait certifié conforme,



Pour Le Président et par délégation,
La vice-présidente,

Christine MÉNORET

Le secrétaire de séance,

Erick MORCHOISNE

Délibération rendue exécutoire : **11 AVR. 2024**
 Par sa transmission en Préfecture le :
 Et sa publication le site internet de la commune le : **17 AVR. 2024**

Pour Le Président et par délégation,
La vice-présidente

